* **BERLIOZ** (Louis-Hector), compositeur et critique musical français. — Il est mort à Paris le 8 mars 1869, des suites d'une maladie nerveuse dont il souffrait cruellement depuis plusieurs années. Berlioz avait épousé en secondes noces Mlle Zevaco, de l'Opéra. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : la *Damnation de Faust*, légende en quatre parties (1846, in-8°); l'*Enfance du Christ*, trilogie sacrée, paroles et musique de Berlioz (1854, in-8°); le *Chef d'orchestre, Théorie de son art* (1856, in-8°); les *Troyens à Carthage*, opéra en cinq actes, paroles et musique de Berlioz (1864, in-12); *Mémoires d'Hector Berlioz, comprenant ses voyages en Italie, en Allemagne, en Russie et en Angleterre*, avec portrait (1870, in-8°).

BERLIOZ D'AURIAC (Jules), littérateur français. V. AURIAC, dans ce *Supplément*.

BERMUDEZ DE CASTRO (Manuel), homme d'Etat espagnol, né vers 1805, mort à Madrid en 1870. Il entra d'assez bonne heure dans la vie politique comme membre des cortès et siégea dans les rangs du parti libéral. Son aptitude pour les affaires lui valut d'être chargé du portefeuille des finances en 1853. Il se retira lors de la chute du cabinet Lersundi; mais il revint ensuite aux affaires, d'abord comme ministre de l'intérieur, dans le cabinet Mon, puis comme ministre des affaires étrangères lorsque, en 1865, le maréchal O'Donnell reprit la présidence du conseil. A ce titre, il notifia à Victor-Emmanuel la reconnaissance par l'Espagne de son titre de roi d'Italie. L'année suivante, il quitta le ministère en même temps qu'O'Donnell, qui, porté au pouvoir par les conservateurs libéraux, s'était montré aussi réactionnaire que Narvaez lui-même. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, Manuel Bermudez de Castro ne joua plus qu'un rôle effacé.

BERMUDEZ DE CASTRO (Salvator), marquis DE LEMA, diplomate espagnol, parent du précédent, né vers 1812. Il entra dans la diplomatie et fut accrédité en 1844, en qualité de ministre plénipotentiaire, près le président de la république mexicaine. Peu après, une rupture diplomatique s'étant produite entre le gouvernement de Mexico et le cabinet des Tuileries, M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, chargea M. Bermudez de Castro des intérêts de nos nationaux et lui conféra la croix de grand officier de la Légion d'honneur en témoignage de reconnaissance pour les services qu'il leur rendit. De retour en Espagne en 1848, M. Bermudez fut élu député aux cortès, où il siégea parmi les conservateurs libéraux, et prit une part brillante aux discussions de la Chambre. En 1853, il fut accrédité, comme ministre plénipotentiaire, auprès du roi de Naples. Il occupait encore ces fonctions lorsque, en 1860, François II se vit expulsé de Naples à la suite d'un soulèvement national provoqué par son gouvernement tyrannique. Pendant que Garibaldi entrait dans la capitale des Deux-Siciles, M. Bermudez de Castro accompagnait François II à Capoue, puis il le suivit à Gaëte et à Rome. Sa mission se trouvant alors terminée, il revint à Madrid, reçut un siége au Sénat et prit part à diverses discussions, notamment à celle que souleva l'annexion temporaire de Saint-Domingue. M. Mon, ambassadeur à Paris, s'étant démis de ses fonctions en 1865, M. Bermudez fut appelé à le remplacer; mais il n'occupa ce poste que jusque vers le milieu de 1866. De retour en Espagne, il reprit son siége au Sénat et l'occupa jusqu'à la révolution de 1868, qui renversa la reine Isabelle. Depuis cette époque, il a peu fait parler de lui. Le marquis de Lema a cultivé avec succès les lettres. Le plus intéressant de ses écrits est celui qu'il a publié sur Antonio Perez et Philippe II.

BERNABEI (Pier-Antonio), peintre italien du XVIe siècle. Il a imité avec succès la manière du Corrége. On fait grand cas surtout des fresques dont il décora l'église de Notre-Dame-des-Anges et celle de la Madonna-del-Quartiere, à Parme. Les premières représentent les *Prophètes* et les *Sibylles*, et les autres le *Paradis*.

BERNABEI (Tommaso), peintre italien du XVIe siècle, né à Cortone. Il étudia sous Luca Signorelli. Mais, comme il n'avait nullement besoin de peindre pour vivre, il a travaillé lentement, soigneusement et n'a produit qu'un petit nombre d'œuvres. On cite, parmi ses meilleures, celles qu'il a exécutées pour l'église de sa ville natale.

BERNADILLE, pseudonyme adopté depuis quelques années par Victor Fournel. V. FOURNEL dans ce *Supplément*.

Bernard (STATUE DE SAINT), par M. Jouffroy, au Panthéon (église de Sainte-Geneviève). Revêtu de sa robe monacale et de son manteau à capuchon, la tête nue et ceinte d'une petite couronne de cheveux, l'abbé de Cîteaux est debout; il tient de la main gauche une croix de bois qu'il rapproche de sa poitrine, et il lève la main droite; il prêche la croisade, il fait à ses auditeurs un appel pressant. On comprend à l'expression de son visage, que tout en cherchant à émouvoir, à toucher les cœurs pieux, il se propose d'exciter la passion guerrière. Ce n'est pas un moine contemplatif, un ascète; c'est un abbé militant, une sorte de tribun religieux que M. Jouffroy a voulu représenter, et il y a assez bien réussi. Son *Saint Bernard* n'en a pas moins une tournure grave et imposante.

Cette statue a figuré au Salon de 1877. L'exécution en est assez ferme, le costume de bure est drapé avec simplicité et vérité.

BERNARD (saint), margrave de Bade, né au Vieux-Château en 1430, mort en 1458. Il était fils du margrave de Bade, Jacques Ier, et il succéda à son père en 1453; mais deux ans après il laissa le pouvoir à son frère Charles pour se livrer aux pratiques de la dévotion. Il se rendait à Rome pour prendre part à la croisade armée contre les Turcs par le pape Calixte III, lorsque, arrivé près de Turin, il se sentit malade et se retira au couvent des franciscains de Montcalier, où il mourut. En 1498, Clément XIV le canonisa et le désigna comme patron du grand-duché de Bade. Ses reliques sont à Montcalier; mais le margrave Ferdinand-Maximilien a acheté l'un de ses bras en 1654, et ce bras, déposé d'abord dans l'église de Radstadt, puis dans le couvent de Lichtental (1812), est encore l'objet de la vénération des fidèles. On célèbre chaque année solennellement la fête de saint Bernard, margrave.

* **BERNARD** (Salomon), dit **le Petit Bernard**, graveur français, né à Lyon en 1520, mort dans la même ville en 1570. — Il a surtout orné de ses excellentes gravures, qui sont en général de très-petite dimension, particularité à laquelle il doit son surnom de Petit Bernard, les livres édités par le célèbre libraire lyonnais Jean de Tournes. Les principaux ouvrages, aujourd'hui fort rares et très-recherchés, qu'il a illustrés de ses gravures sont : la *Métamorphose d'Ovide figurée* (Lyon, 1557, in-8°); les *Figures de la Bible* ou *Quadrins historiques* (Lyon, 1553, in-8°, et 1555, in-8°); la première édition contient 175 planches et la seconde 231, toutes dues à Salomon Bernard, au moins pour le dessin; l'exécution en est remarquable et donne une haute idée de l'habileté des graveurs sur bois français de cette époque; *Andreæ Alciati emblemata libri duo* (Lyon, 1547, in-16); cet ouvrage est accompagné de 113 planches; *Epitome thesauri antiquitatum, etc., ex museo Jacobi de Strada Mantuani antiquarii* (Lyon, 1547, in-16); c'est un recueil de médailles au nombre de 485, gravées tant figures que revers; l'*Enéyde de Virgile, prince des poëtes latins, translatée de latin en francoys par Loys des Masures, Tournisien* (Lyon, 1560, in-4°); chaque chant est orné d'une gravure de Salomon Bernard; ces compositions, d'une netteté singulière, malgré le nombre des personnages et des accessoires, sont de dimensions extraordinaires dans l'œuvre de l'artiste, 108 millimètres de largeur sur 80 millimètres de hauteur; *Hymnes du Temps et de ses parties* (Lyon, 1560, in-4°). On lui doit en outre une foule de vignettes, fleurons, encadrements, figures, portraits, etc., dans diverses autres publications de Jean de Tournes. Papillon cite, en outre, un volume intitulé *Pourtraicts divers*, dont toutes les planches avaient été dessinées et gravées par S. Bernard et qu'il considérait comme son chef-d'œuvre.

L'éditeur anglais Dibdin, qui a reproduit dans son *Décaméron* quelques gravures de cet éminent artiste, en apprécie en ces termes la manière : « Ce qui frappe d'abord dans les produits de son génie, dit-il, c'est la liberté de son dessin et le fini de son exécution. La vie et l'esprit brillent partout dans ces petites compositions où se reflète le monde en abrégé. Le soleil y resplendit, le vent courbe les branches et agite le feuillage, les troupeaux ruminent ou mugissent, les montagnes lèvent leur tête orgueilleuse, et la dégradation des plans depuis le premier jusqu'au dernier se proportionne aux distances, soit villes, soit campagnes. L'architecture y semble l'œuvre du pinceau de Canaletti. Les personnages, hommes, femmes, enfants, sont gracieux et hardiment dessinés, mais on peut leur reprocher d'avoir une taille trop haute, contrairement à ceux d'Holbein; quelquefois les poses semblent un peu forcées; mais jamais on ne vit, renfermées dans une aussi petite pièce de bois, autant de merveilles. Si dans l'expression et le caractère des figures Salomon Bernard est inférieur à Holbein, on doit lui reconnaître plus de facilité dans l'invention et l'exécution. »

Les bois de cet éminent graveur ont été en grande partie recueillis. Ils appartenaient, au milieu de ce siècle, à l'imprimeur genevois Guillaume Fick, qui les avait acquis des héritiers des de Tournes, réfugiés à Genève à la fin du XVIe siècle, et qui en a fait servir quelques-uns à l'illustration de divers ouvrages sortis de ses presses. Malheureusement, ils avaient été gardés avec peu de soin et quelques-uns ont même été sciés en plusieurs morceaux pour faire servir les revers à de nouvelles gravures.

* **BERNARD** (Claude), physiologiste français. — Cet illustre savant devint commandeur de la Légion d'honneur en 1867, président de la Société de biologie au mois de novembre de la même année, et il fut appelé au mois de mai 1868 à remplacer Flourens comme membre de l'Académie française. Dans son discours de réception, qu'il prononça le 27 mai 1869, il exposa les rapports qui existent entre la science expérimentale et les doctrines philosophiques, et « il rattacha à l'énumération des travaux de Flourens, dit M. Scherer, l'exposition de ses idées favorites : la distinction entre les propriétés de la matière et les fonctions qu'elles accomplissent dans les corps organisés, entre le côté matériel de la fonction, par lequel elle se range sous l'empire des lois de la physique et de la chimie, et le côté idéal par lequel elle contribue à une formation, par lequel elle obéit à un type. » Cette même année, M. Claude Bernard reçut un siége au Sénat, qui devait disparaître après la révolution du 4 septembre 1870. En 1876, la Société royale de Londres lui a décerné la médaille Copley. Dans ces dernières années, ce savant de premier ordre a poursuivi ses études si remarquables et si neuves sur la physiologie. Parmi ses travaux les plus importants, nous citerons ses belles expériences sur l'influence de la chaleur sur les animaux, sur l'action exercée par la chaleur sur les éléments du sang, sur la formation du sucre dans le foie, sur la formation du glycogène chez les divers animaux, sur la glycémie ou présence du sucre dans le sang, sur les anesthésiques, sur la théorie de la digestion des plantes, sur la sensibilité, etc. Sur tous ces points, M. Bernard, grâce à la sûreté de sa méthode, à l'ingéniosité de ses procédés d'investigation, a fourni à la science des idées nouvelles et lui a tracé de nouvelles voies. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Leçons sur les propriétés des tissus vivants* (1865, in-8°); *Traité complet de l'anatomie de l'homme* (1867-1871, in-fol.), avec Bourgery, etc.; *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France* (1867, in-8°); *Discours de réception à l'Académie française* (1869, in-8°); *De la physiologie générale* (1872, in-8°); *Leçons de pathologie expérimentale* (1872, in-8°); *Leçons sur la chaleur animale, sur les effets de la chaleur et sur la fièvre* (1875, in-8°); *Leçons sur les anesthésiques et sur l'asphyxie* (1875, in-8°), etc.

* **BERNARD** (Aristide-Martin), dit **Martin Bernard**, homme politique français. — Aux élections du 8 février 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale dans le département de la Seine par 102,366 voix. M. Martin Bernard alla siéger à l'extrême gauche, avec laquelle il vota constamment sans jamais prendre part aux discussions de la Chambre. Il se prononça notamment contre les préliminaires de paix, contre l'abrogation des lois d'exil, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la dissolution, contre les prières publiques et la pétition des évêques, pour M. Thiers le 24 mai 1873, contre le septennat, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements civils, s'abstint de voter la constitution du 25 février 1875, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il posa sa candidature à la Chambre des députés à Saint-Etienne le 20 février 1576; mais il échoua contre M. César Bertholon, qui fut élu, et il est rentré alors dans la vie privée.

* **BERNARD** (Jean-François-Armand-Félix), peintre français. — Parmi les tableaux exposés depuis 1861 par cet artiste, nous citerons : *Souvenirs d'Italie*, *Vue près de Norma* (1861); *Vue prise à Terracine* (1863); *Une prairie à Crémieux* (1864); *Vue prise à Subiaco* (1865); *Bords de l'Indre* (1866); *Etang de Nymphea*, le *Matin à Norma* (1867); le *Mont Soracte vu du Tibre* (1868); *Ravin de Ruthières* (1869); *Campagne de Rome* (1870), *Poveretto* (1872); le *Lac Némi*, le *Mont Aiguille* (1874); *Bords de l'Anio* (1875), etc.

BERNARD (Auguste-Joseph-Emile), homme politique français, né à Château-Salins (Meurthe) en 1824. Reçu licencié en droit, il se fixa en 1845 à Nancy, où il exerça la profession d'avocat avec beaucoup de distinction. M. Bernard devint bâtonnier de son ordre, conseiller municipal, adjoint au maire de Nancy (1852-1857). Pendant l'invasion allemande, il se rendit très-populaire par les services qu'il rendit à ses concitoyens. Au mois de mai 1872, M. Thiers nomma M. Bernard maire de Nancy, et, bien qu'il fût républicain, le gouvernement de l'ordre moral n'osa pas le destituer après le 24 mai. La grande considération dont il jouissait lui valut d'être porté candidat au Sénat dans la Meurthe-et-Moselle aux élections du 30 janvier 1876. Il déclara qu'il était un républicain sagement progressiste, qu'il fallait exclure toute candidature princière de la présidence de la République, que la constitution du 25 février 1875 pourrait être revisée, mais que pour lui cette clause de révision signifiait perfectionnement, consolidation et affermissement de la République. Elu sénateur au premier tour de scrutin par 388 voix, il est allé siéger au centre gauche du Sénat, où il a appuyé par tous ses votes la politique républicaine.

BERNARD (Paul), magistrat français, né à Apt (Vaucluse) en 1828. Il étudia le droit, se fit recevoir docteur, et, après avoir exercé pendant quelque temps la profession d'avocat, il entra dans la magistrature. M. Bernard a été successivement substitut, procureur impérial et substitut du procureur général à Amiens. L'Académie de législation de Toulouse le compte au nombre de ses membres correspondants. Collaborateur de la *Revue historique de droit français et étranger* et de la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, il a publié un certain nombre d'écrits. Nous citerons de lui : *De la prescription en droit criminel* (1862, in-8°); *De la séparation de corps réformée* (1862, in-8°); *De la détention préventive pendant l'instance correctionnelle* (1862, in-8°); *De l'inscription des hypothèques légales par le procureur impérial* (1864, in-8°); *Etude historique sur le droit de réduction des libéralités faites aux établissements publics* (1864, in-8°); *Histoire de l'autorité paternelle en France* (1864, in-8°); *Etude sur le nouveau code pénal promulgué en Italie* (1864, in-8°); le *Faux témoignage est-il un délit d'audience?* (1865, in-8°); *De la réparation des erreurs judiciaires* (1871, in-8°), etc.

* **BERNARD** (Thalès), poëte et littérateur. — Il était né en 1821 à Paris, où il mourut en 1873. C'était un homme très-instruit, doué d'un esprit très-fin, qui vécut à peu près constamment dans la misère et qui ne put jamais s'astreindre à faire, pour vivre, un travail qui n'était pas dans ses goûts. Thalès Bernard était doué d'une facilité extrême; mais cette facilité même l'empêchait de donner à ses œuvres, en prose et en vers, cette forme serrée et vigoureuse qui donne au style du coloris et du relief. L'Académie française lui décerna des prix en 1858 et 1860, et la Société des gens de lettres lui donna, en 1869, un prix de 1,000 francs. En 1861, il avait fondé la *Revue de la province*, qui eut une courte existence. Thalès Bernard collabora à une foule de recueils, à la *Revue contemporaine*, à l'*Athenæum*, à la *Revue européenne*, à la *Revue des races latines*, à l'*Europe littéraire*, au *Nord*, à la *Revue de Neustrie*, au *Réveil*, au *Cours de littérature* du colonel Staaff, etc. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : la *Lisette de Béranger, souvenirs intimes* (1864, in-32); *Histoire de la poésie* (1864, in-12), résumé substantiel qui n'a pas eu le succès qu'il méritait; *Notice sur Rodolphe Turecki*, chimiste polonais (1865); l'*Esclavage en Amérique* (1865), sous le pseudonyme de **Fanny Level**; *Orphée aux enfers, parodie de l'Orfeo de Métastase* (1868, in-12); *Mélodies pastorales* (1871, in-4°); le *Progrès* (1869), poëme didactique; des traductions de poëtes hongrois, etc.

* **BERNARD** (Joseph), littérateur français. — Il est mort à Cauterets en 1864.

* **BERNARD** (Auguste-Joseph), historien et érudit. — Il est mort en 1868.

* **BERNARD** (William BAYLE), auteur dramatique américain. — Il est mort à Brighton en 1875.

* **BERNARD** (Pierre), littérateur français. — Il est mort à Paris le 24 septembre 1876.

BERNARD-DUTREIL (Jules), homme politique français, né à Laval (Mayenne) en 1804, mort en 1876. A vingt ans, il entra à l'Ecole polytechnique, d'où il passa à l'Ecole d'application de Metz et devint, en 1828, lieutenant du génie. Deux ans plus tard, il renonça à suivre la carrière militaire, et quelque temps après il devint conseiller de préfecture. En 1846, il se porta candidat de l'opposition libérale dans un collége électoral de la Mayenne, mais il ne fut point nommé député. Après la révolution de février 1848, M. Bernard-Dutreil fut élu dans ce département représentant du peuple à l'Assemblée constituante. Il siégea d'abord dans cette Assemblée parmi les républicains modérés, appuya la politique de la commission exécutive, puis celle du général Cavaignac et vota la constitution. Mais, après l'élection de Louis-Bonaparte à la présidence de la République, M. Bernard-Dutreil se rangea complétement dans le parti de la réaction, avec lequel il ne cessa de voter, et il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative (1849). Rendu à la vie privée, il vécut dans la retraite pendant toute la durée de l'Empire. Elu député de la Mayenne le 8 février 1871, par 53,534 voix, il alla siéger dans le groupe des monarchistes cléricaux. M. Bernard-Dutreil ne joua qu'un rôle des plus effacés dans cette Chambre. Il vota pour la paix, pour les prières publiques, pour l'abrogation des lois d'exil, pour le pouvoir constituant, contre le retour de la Chambre à Paris et contribua au renversement de M. Thiers. Il appuya toutes les mesures de réaction ineptes proposées par le gouvernement de combat, vota pour l'église du Sacré-Cœur, pour le septennat, pour la loi contre l'élection des maires, contre les propositions Périer et Maleville, contre l'amendement Wallon et la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Bernard-Dutreil posa sa candidature dans la Mayenne, concurremment avec M. Gauthier de Vaucenay, comme lui monarchiste et clérical. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il défendrait tous les grands principes religieux et sociaux. Elu sénateur au second tour le 30 janvier 1876 par 184 voix, il alla siéger à droite parmi les adversaires du gouvernement républicain; mais il mourut dès le mois de juin suivant. — Son fils, M. Paul BERNARD-DUTREIL, devenu chef du cabinet de M. Decazes, ministre des affaires étrangères, posa sa candidature au Sénat dans la Mayenne, contre M. Goyet-Dubignon, candidat républicain. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il défendrait les principes conservateurs et soutiendrait énergiquement les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Appuyé par tous les partis hostiles à l'affermissement de la République, il fut élu sénateur par 189 voix le 20 août 1876.

BERNARDI (François), dit **il Bigolaro**, peintre italien du XVIIe siècle. Il imita le genre de son maître, Domenico Feti. Il a très-peu produit. On considère généralement comme son chef-d'œuvre le *Saint Charles Borromée* qui se trouve à Vérone, dans l'église dédiée à ce saint.

BERNARDI (François), dit **Senesino**, chanteur italien, né à Sienne vers 1680. Après s'être fait entendre à la cour de Dresde, il s'engagea au théâtre de Hændel et y chanta de 1721 à 1730.

BERNARDI (Auguste-Ferdinand), philologue allemand, né à Berlin en 1769, mort dans la même ville en 1820. Il étudia sous Wolf et Tieck et rédigea avec ce dernier un ouvrage intitulé *Bambocciaden* (Berlin, 1797, 3 vol.). Il a publié aussi : *Cours de langue* (Berlin, 1801, 2 vol.); *Principes élémentaires de la science des langues* (Berlin, 1805); *Vues sur l'organisation des écoles savantes* (Iéna, 1818).

* **BERNARDIN, INE** s. — Encycl. C'est à Clairvaux que saint Bernard fonda l'ordre des religieux qu'on désigne sous le nom de *bernardins*, et ce nom a ensuite été étendu à ceux de l'ordre de Cîteaux, dont Clairvaux n'était d'abord qu'une dépendance. V. CÎTEAUX et CLAIRVAUX, au tome IV.

BERNARDINI, sculpteur et fondeur italien du XVIe siècle. C'est à cet artiste d'un grand mérite qu'on doit la statue de Sixte V érigée devant l'église de Lorette et une partie des bas-reliefs qui ornent les portes de la même église.

BERNARDINO DA NOVI, sculpteur italien du XVIe siècle. On ignore la vie de cet artiste, mais on sait qu'il a sculpté les statues de la *Renommée* et de la *Victoire* qui ornent le tombeau de Jean-Galéas Visconti, à la chartreuse de Pavie.

BERNARDINO DA TREVIGLIO (Bernardo ZENALE, dit), peintre et architecte milanais, né à Treviglio, mort en 1526. Il était élève de Civerchio et ami de Léonard de Vinci, qui vantait beaucoup sa science de la perspective. Il excellait dans la manière de rendre les raccourcis. Le cloître du monastère delle Grazie, à Milan, possède de lui des fresques représentant des sujets tirés de la Passion. Dans la sacristie du même couvent, on trouve un *Saint Jean-Baptiste* et un portrait du *Comte Vimercati* dus au pinceau de Bernardino. On cite du même peintre les fresques de San-Pietro-in-Gessate et une *Annonciation* qui est dans l'église de Saint-Simplicien. Il publia, en 1524, un *Traité de perspective*.

BERNARDO DA CRUZ, historien portugais du XVIe siècle. Grand chapelain de l'armée de Portugal, il assista en cette qualité à la bataille d'Alcaçar-Kebir et, de retour à Lisbonne, écrivit l'histoire de dom Sébastien, qu'il avait accompagné dans sa seconde expédition. Cette histoire n'a été publiée qu'en 1837, par les soins de H. Hercolano (Lisbonne, in-12).

BERNASCONI (Laura), femme peintre italienne, née à Rome vers 1620. Elle fut élève de Mario de Flori et, comme son maître, se livra uniquement à la peinture des fleurs. On cite, comme son chef-d'œuvre, l'encadrement du *San Gaetano* de Tomassei, qui est dans l'église de San-Andrea-della-Valle.

* **BERNAVILLE**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Doullens; 1,011 hab. Près de ce bourg existe une tombelle dans laquelle on a trouvé des ossements, des armes et divers autres objets paraissant appartenir à l'époque gauloise.

* **BERNAY**, ville de France (Eure), ch.-l. d'arrond., à 60 kilom. d'Evreux, dans une vallée arrosée par la Charentonne et le Crosnier; pop. aggl., 5,695 hab. — pop. tot., 7,281 hab. L'arrond. comprend 6 cantons, 124 communes, 68,000 hab. — « L'industrie cotonnière, dit M. Ad. Joanne, comprend dans l'arrondissement de Bernay : la filature, la fabrication des toiles et des rubans. La filature de coton y est représentée aujourd'hui (1872) par 28 établissements mis en activité par 850 chevaux de force hydraulique et 160 chevaux-vapeur. Ces établissements renferment 170,000 broches occupant 2,500 ouvriers. La fabrication des rubans de fil et de coton a pris, dans ces dernières années, un développement considérable; elle occupe 5,000 métiers et près de 10,000 ouvriers. Elle livre à la consommation française et étrangère pour 5,500,000 francs de tissus... Bernay compte actuellement 4 filatures de laine, contenant ensemble 13,200 broches. » En outre, l'industrie linière y est florissante; il y existe plusieurs minoteries, des moulins à huile, des tanneries, des papeteries, des fonderies de fonte, des ferronneries, des verreries, des briqueteries, etc.

BERNAZZANO, peintre milanais du XVIe siècle. Il excellait à peindre le paysage, les animaux et la nature morte, mais il ne peignait jamais de figures, et celles qui ornent ses paysages sont dues au pinceau de Cesare da Sesto, qui était l'ami de Bernazzano. C'est ainsi qu'ils ont exécuté ensemble un *Baptême de Jésus-Christ*, qu'on voit au palais Scotti-Gallerati de Milan. On met sur le compte de Bernazzano une aventure qui rappelle celle de Zeuxis. Ayant peint sur le mur de la cour d'un palais un fraisier chargé de fruits, des paons, dit-on, vinrent becqueter la peinture jusqu'à ce qu'ils l'eussent détruite.

* **BERNBOURG**, ville d'Allemagne. — Elle compte aujourd'hui 12,500 hab.

* **BERNE** (VILLE ET CANTON DE). — La population actuelle de la ville de Berne est de 36,000 âmes, et celle du canton de 506,485, dont 66,015 catholiques et 436,304 protestants; le reste appartient en grande partie au culte israélite. L'histoire contemporaine de Berne, comme celle de la plupart des autres Etats confédérés, n'offre pas un bien grand intérêt. Il convient, cependant, de consigner ici quelques faits d'une importance relative. En 1865, il se tint à Berne un congrès de la paix, et après celui qui se tint à Genève l'année suivante et qui eut un si grand retentissement, le comité central des Amis de la paix et de la liberté fixa son siége à Berne. En 1869, il se tint également à Berne, entre les représentants de la Suisse et de l'Italie, des conférences qui aboutirent à un accord entre ces deux Etats pour le percement du tunnel de Saint-Gothard (15 octobre). En 1874, lorsque la question de la révision de la constitution fut soumise aux cantons, dans ce débat qui passionna très-vivement la Suisse et qui, un instant, parut sur le point de la troubler, parce qu'il touchait à la question religieuse, le canton de Berne, avec la majorité des autres cantons, se prononça pour la révision (19 avril 1874).

Des questions purement intérieures ont plus d'une fois aussi agité le canton de Berne; la plus grave a été celle de l'adoption du code civil qui fut longuement élaboré et finalement établi par un vote populaire (18 janvier 1874), malgré la coalition passagère des ultramontains avec les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce fut le dénoûment des longs démêlés du conseil bernois avec l'autorité ecclésiastique. Déjà, en octobre 1873, le conseil avait voté une loi organique sur les cultes, attribuant aux paroissiens l'élection des curés et des pasteurs, et rendant cette élection obligatoire tous les six ans.

La constitution du canton de Berne ne date que de 1846 et a été modifiée en 1869. Comme tous les grands cantons, Berne a une constitution représentative (on sait que celle des petits cantons est purement démocratique, c'est-à-dire que tous les citoyens discutent en commun les affaires du canton). Toutefois, une modification de la constitution bernoise, votée en 1863, a admis que toutes les lois nouvelles seraient soumises à la ratification du corps électoral, ce qui a fait à ce canton une situation intermédiaire entre celle des cantons démocratiques et celle des cantons représentatifs.

En Suisse, où l'instruction publique est si largement dotée, le canton de Berne se fait particulièrement remarquer par les sacrifices qu'il s'impose pour cet objet. Il consacre à l'instruction 2,100,000 francs par an. Il possède une université cantonale très-prospère.

La contribution des cantons aux dépenses fédérales se résume en une cote personnelle variable suivant les cantons; celle du canton de Berne est de 0 fr. 50. Les revenus du canton consistent surtout dans la perception d'un droit sur les boissons, qui produit plus d'un million par an.

BERNE-BELLECOUR (Etienne-Prosper), peintre français, né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) en 1838. Il passa en partie son enfance à Bruxelles, à Marseille, à Bordeaux, puis il vint habiter Paris. Lorsqu'il eut terminé ses études, il étudia la peinture sous la direction du classique et froid Picot, fut admis à l'Ecole des beaux-arts, où il obtint plusieurs médailles, reçut des leçons de Barrias et fut admis au concours pour le prix de Rome en 1859. Mais le jeune artiste échoua. Doué d'un esprit vif, prime-sautier et original, il essayait en vain d'étouffer son tempérament, pour se plier au genre académique. Il comprit qu'il y devait renoncer et se tourna vers le paysage. En 1861, il débuta au Salon par un tableau intitulé *Souvenir de Normandie*. Peu après, les besoins de l'existence le décidèrent à accepter la direction d'une maison de photographie, dans laquelle il resta pendant environ quatre ans. En 1864, il exposa un *Chemin creux sur les bords de la Normandie*. Cette même année, il se maria et parut renoncer à la peinture. Ce fut quatre ans plus tard, sur les instances de son beau-frère, M. Vibert, qu'il se décida à se remettre à peindre. Après avoir envoyé au Salon de 1868 deux toiles, *Grande chaleur* et *Vue sur la côte de Normandie*, il se révéla enfin au public comme un excellent peintre de genre en exposant en 1869 : *Désarçonné*, *Un sonnet*, et deux aquarelles, *Un amoureux* et la *Sarbacane*. La première de ces toiles, qui lui valut une médaille, eut un succès des plus francs et des plus vifs. En 1870, on vit de lui : *Après la procession* et *Tonte de moutons en Normandie*. Lorsque éclata la guerre, il resta à Paris avec sa femme et sa jeune famille, s'engagea dans un corps franc, les tirailleurs de la Seine, se conduisit vaillamment et fut décoré, en 1871, de la médaille militaire. Ce fut un des souvenirs du siége de Paris qui inspira à M. Berne-Bellecour ce petit chef-d'œuvre qui parut au Salon de 1872 sous le titre de *Un coup de canon*, avec une aquarelle, *Un nid d'amoureux*. Il obtint alors une médaille de 1re classe, et de ce jour il fut rangé au nombre de nos premiers peintres de genre. Parmi les toiles qu'il a exposées depuis lors et qui n'ont fait qu'affermir sa réputation, nous citerons : le *Jour des fermages* (1873); le *Prétendu*, *Un matin d'été* (1874); les *Tirailleurs de la Seine au combat de la Malmaison*, la *Brèche* (1875); la *Desserte* (1876); *Dans la tranchée* (1877). Cette dernière toile est une des meilleures de M. Berne-Bellecour. Il y a représenté un épisode du siége de Paris en janvier 1871. Des tirailleurs de la Seine, placés aux avant-postes, dans une tranchée, emportent dans une masure un officier mortellement blessé. Les physionomies, les mouvements, tous les détails de la scène sont d'une vérité saisissante. Dans un voyage qu'il fit en Russie pendant l'hiver de 1875, M. Berne-Bellecour fut présenté au czar et invité à assister à des chasses impériales. Dessinateur habile, cet artiste traite les sujets qu'il peint avec infiniment d'esprit. Il cherche l'expression et la trouve, et l'exécution de ses petites toiles est d'une rare perfection et d'un fini précieux. M. Berne-Bellecour est l'auteur, en collaboration avec M. Georges Vibert, de la *Tribune mécanique*, pièce humoristique en un acte, qui a été représentée au théâtre du Palais-Royal en mai 1872.

BERNEAUD (Arsène THIÉBAUT DE). V. THIÉBAUT DE BERNEAUD, au tome XV.

* **BERNHARD** (Karl SAINT-AUBIN, dit), romancier et chroniqueur danois. — Il est mort à Copenhague en 1865.

BERNHARDT (Rosine BERNARDT, dite Sarah), actrice, née à Paris le 22 octobre 1844. Elle est la fille d'une juive berlinoise, qui, toute jeune, quitta sa famille pour chercher fortune à Paris. Son père, dont elle ne devait point porter le nom, la fit baptiser et élever dans un couvent. Lorsqu'elle en sortit, elle résolut de se faire comédienne. Admise au Conservatoire, elle reçut des leçons de Provost et de Samson et obtint un prix. Ce prix lui valut d'être engagée au Théâtre-Français en 1862. Elle y débuta dans le rôle d'Iphigénie, où elle attira peu sur elle l'attention. Peu après, Mlle Sarah Bernhardt quittait la Comédie-Française et entrait au Gymnase. Son passage à ce théâtre fut tout aussi court qu'au premier. Un beau soir, elle disparut. De retour à Paris, « la jeune bohème, doublée d'une enfant gâtée, » selon l'expression de M. Sarcey, ne trouva point de théâtre où s'engager. Prise de la nostalgie de la scène, elle parvint à se faire admettre, sous un nom qui n'était pas le sien au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où elle joua dans la *Biche au Bois*, une féerie, le rôle de la princesse Désirée et chanta un duo avec Mme Ugalde. Grâce à la protection de M. Camille Doucet, elle parvint enfin à obtenir de M. Duquesnel un engagement à l'Odéon. Elle y débuta le 14 janvier 1867, dans le rôle d'Armande des *Femmes savantes*. Ce fut dans le rôle du jeune lévite d'*Athalie* qu'elle commença à se faire remarquer par le charme de sa voix et par sa remarquable diction. Parmi les rôles qu'elle joua avec le plus de succès à ce théâtre, nous citerons ceux d'Anna Damby dans *Kean*, de Cordelia dans le *Roi Lear*, et surtout celui de Zanetto du *Passant* (janvier 1869), auquel elle donna un charme incomparable. Son nom, jusque-là peu connu, se trouva alors dans toutes les bouches. La jeune actrice se vit acclamée par un public ravi. Elle parut ensuite dans le rôle d'Aïssé, puis elle interpréta celui de la reine d'Espagne dans *Ruy Blas* avec un art extrême (1872). L'éclatant succès qu'elle obtint dans ce rôle décida M. Perrin à l'engager alors au Théâtre-Français. Elle y débuta en novembre 1872, dans *Mademoiselle de Belle-Isle*, où elle fut médiocre; mais elle se releva dans Junie de *Britannicus*, dans la *Belle Paule* de Denayrousse, dans Aricie de *Phèdre*, dans *Andromaque*, où elle déploya toutes les ressources de son admirable diction et se montra pleine d'une grâce touchante et poétique. Dans le rôle de Berthe de Savigny du *Sphinx*, Mlle Sarah Bernhardt obtint tous les suffrages des vrais connaisseurs. Après avoir joué *Zaïre* avec éclat, elle aborda, en décembre 1874, ce terrible rôle de *Phèdre*, dans lequel Rachel avait laissé d'ineffaçables souvenirs. *Phèdre* mit le sceau à sa réputation. « Il est très-vrai, dit M. Sarcey, qu'elle ne jouera jamais le quatrième acte avec l'énergie et l'emportement qu'exige le déploiement de ces passions tragiques; mais, dans les trois premiers actes, elle est incomparable, et j'ai entendu beaucoup de bons juges avouer que, dans cette partie du rôle, elle les satisfaisait plus complétement que sa grande devancière. » Parmi les rôles qui depuis ont fait le plus d'honneur à cette brillante actrice, nous citerons ceux de Berthe dans la *Fille de Roland* et de Posthumia dans *Rome vaincue*, de M. Parodi. Mlle Sarah Bernhardt n'est pas seulement une des premières comédiennes de ce temps; cette jeune femme, admirablement douée, spirituelle, fantasque, au caractère peu endurant, s'est mis en tête de devenir sculpteur, et elle y a réussi. Après avoir pris des leçons de M. Matthieu Meusnier, elle a exécuté des bustes et des statues. Elle a exposé au Salon de 1874 un buste; et à celui de 1876 un buste en bronze et un groupe en plâtre, *Après la tempête*, qui a vivement attiré l'attention publique.

* **BERNIER** (Adhelme), historien français. — Né à Senlis en 1808, il est mort en novembre 1868, et non vers 1850.

BERNIER (Camille), peintre français, né à Colmar (Haut-Rhin) en 1823. Il commença assez tard l'étude de la peinture, se rendit à Paris et prit des leçons de Léon Fleury. M. Bernier débuta en 1855 en faisant admettre à l'Exposition universelle un tableau représentant le *Village d'Arberg* (Ain). L'année suivante, il partit pour la Bretagne, où il a ensuite presque constamment vécu. Il s'éprit de cette nature à l'aspect sauvage, austère et pittoresque, et depuis lors cet artiste laborieux et des mieux doués a reproduit, avec autant de talent que de bonheur, les scènes simples et familières que déroulaient devant lui les paysages bretons. M. Bernier a obtenu des médailles en 1867, en 1868, en 1869, et en 1872 il a été décoré de la Légion d'honneur. En 1873, il a été membre du jury du Salon. Parmi les tableaux de ce paysagiste, dont un figure au musée du Luxembourg, nous citerons : la *Ferme de Kerluce* (1857); *Rochers près de Plougastel* (1859); *Un doué*, les *Bords du Gapeau* (1861); *Village de Plounésur*, la *Baie de Penhir* (1863); la *Grève de Guisseny*, l'*Embouchure de l'Elorn* (1864); *Feux de goëmon sur la côte de Kersaint* (1865); *Landes près de Bannalec* (1867); *Etang de Quimerch*, le *Sentier dans les genêts* (1868); *Lande de Kerbagadic*, *Fontaine en Bretagne* (1869); *Un chemin près de Bannalec* (1870); *Janvier*, *Août* (1872); *D'Anndour* (1873); *Lande en Bretagne* (1874); *Eté*, *Automne* (1875); *Une ferme à Bannalec* (1876); *Sabotiers dans le bois de Quimerch* (1877).

BERNIESQUE adj. (bèr-ni-è-ske — du nom du poëte *Berni*). V. BERNESQUE, au tome II.

BERNINI (Pierre), peintre et sculpteur toscan, père du chevalier Bernin, né à Sesto en 1562, mort à Rome en 1629. Il alla s'établir à Naples et s'y maria, puis fut appelé à Rome par le cardinal Farnèse, pour décorer son palais de Caprarola. Il abandonna ensuite la peinture et se livra à la sculpture.

BERNINI (Louis), mécanicien italien du XVIIe siècle, frère du chevalier Bernin. Il construisit des appareils ingénieux, notamment des balances pour peser les énormes pièces de bronze dont se compose la chaire de Saint-Pierre, construite sur les dessins de son frère, et la tour de bois qui sert encore pour les travaux intérieurs de l'église.

BERNINI (Joseph-Marie), missionnaire italien, né à Carignan (Piémont), mort en 1753. Il était capucin. Envoyé dans l'Inde pour y prêcher l'Evangile, il étudia soigneusement les mœurs et la religion du pays et écrivit : *Notizie laconiche di alcuni usi, sacrifizj ed idoli nel regno di Neipal, raccolti nel anno* 1747. Cet ouvrage intéressant est resté manuscrit, mais il en a été publié une traduction anglaise dans les *Asiatic Researches*. On a encore de Bernini : des *Dialogues en langue indoue*, une traduction de l'*Adhiatma Ramayana* et du *Djana Sagara*, des *Mémoires historiques*.

BERNITZ (Martin-Bernard), médecin polonais du XVIIe siècle. Il fut médecin du roi de Pologne et s'occupa beaucoup de botanique. On lui doit : *Catalogus plantarum tam exoticarum quam indigenarum quæ anno* 1651 *in hortis regiis Varsoviæ et circa eosdem, in locis sylvaticis, pratensibus, arenosis et paludosis nascuntur* (Dantzig, 1653, in-12); *Fasciculi duo remediorum* (Leipzig, 1676, 2 vol. in-4°). On trouve dans les *Actes de l'Académie des curieux de la nature* plusieurs mémoires de Bernitz sur la botanique.

BERNOULLI, nom d'une famille de savants, dont les biographies ont été données, au tome II du *Grand Dictionnaire*, avec un *i* devant les deux *ll*. L'orthographe véritable est celle que nous donnons ici.

BÉROÉ, fille de l'Océan, sœur de Clio et compagne de Cyrène, mère d'Aristée. ‖ Fille de Vénus et d'Adonis, demandée en mariage par Neptune, mais donnée par Vénus à Bacchus. ‖ Epouse de Doryclus, compagnon d'Enée. Iris, par les ordres de Junon, prit ses traits pour engager les dames troyennes à incendier la flotte d'Enée, sur les côtes de Sicile. ‖ Nourrice de Sémélé. V. BÉROÉ, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

BERON (Pierre), savant valaque, né à Cortyle (Thrace) en 1800. Il se rendit en France, où il s'adonna à l'étude des sciences et de la médecine. M. Beron a publié en français un assez grand nombre d'ouvrages. Nous citerons de lui : *Système d'atmosphérologie* (1846, in-8°); *Système de géologie et origine des comètes* (1874, in-8°); *Déluge et vie des plantes avant et après le déluge* (1858, in-4°); *Grand atlas cosmo-biographique, contenant le mode et la production des corps célestes, de leurs mouvements, de leur forme, etc.* (1858, in-4°, avec pl.); *Origine des sciences physiques et naturelles et des sciences métaphysiques et morales* (1858, in-4°); *Atlas météorologique* (1860, in-4°), avec 12 pl. coloriées; le *Fluide de lumière ramené, comme le gaz, aux calculs stœchiométriques et aux lois aérostatiques* (1862, in-8°); *Découverte du fluide échogène, démontrée dans les propriétés communes à ce fluide et à la lumière* (1863, in-8°); la *Découverte de l'origine de la pesanteur démontrée dans une formule exprimant la double cause du mouvement orbiculaire et axial du soleil, des planètes, etc.* (1863, in-8°); *Mémoire sur*

un système contre l'incendie, approuvé à Londres par la marine et le corps des pompiers (1863, in-4°); *Météorologie simplifiée par l'application de la loi physique au mode de la production de la chaleur terrestre, des courants maritimes, etc.* (1863, in-8°); *Physico-physiologie* (1864, in-8°); le *Grand soleil visible au centre du système du monde* (1866, in-8°); l'*Inégalité des deux hémisphères de la terre et des planètes produisant les anomalies* (1866, in-8°); *Taches solaires et périodicité de leur nombre* (1866, in-8°); *Physique céleste* (1866-1868, 3 vol. in-8°); *Origine de l'unique couple humain, dispersion de ses descendants* (1867, in-8°); *Etat de la terre et de l'homme avant et après le déluge* (1867, in-8°); *Transformation de l'eau en minerais* (1868, in-8°); *Physico-chimie, partie générale simplifiée* (1870, in-8°).

BERONICE (Nicolas), philologue français, né à Tulle en 1742, mort en 1820. Il entra de bonne heure dans les ordres et devint professeur de belles-lettres. Il enseigna durant vingt-cinq ans dans sa ville natale et obtint une cure modeste, ce qui lui permit de se consacrer à ses travaux littéraires. Il fut nommé bibliothécaire de l'Ecole centrale de la Corrèze, mais perdit cette place lors de la création des lycées. On lui doit un dictionnaire du patois limousin. Cet ouvrage, dans la rédaction duquel il avait été fort aidé par M. Raynouard de l'Académie française, fut publié aux frais du gouvernement et continué à la mort de Beronice par M. A. Vialle, un de ses amis. Il a pour titre : *Dictionnaire du patois du bas Limousin et plus particulièrement des environs de Tulle* (Tulle, 1825, in-4°).

BERRETI (Nicolo), peintre italien, né en 1637, mort en 1682. Il étudia sous la direction de Maratti et de Cantarini, puis se prit de passion pour la manière du Corrége et celle du Guide. Il acquit une très-grande légèreté de main et devint un excellent artiste. Ses progrès éveillèrent la jalousie de son maître Maratti, qui vit en lui un rival et fit tous ses efforts pour lui faire perdre les travaux qu'il avait obtenus. Cette conduite odieuse causa tant de chagrin à Berreti, qu'il en mourut.

* **BERRIAT SAINT-PRIX** (Charles), jurisconsulte et littérateur. — Il est mort à Riom le 11 septembre 1870.

* **BERRIEN**, village de France (Finistère), cant. et à 6 kilom. d'Huelgoat, arrond. et à 40 kilom. de Châteaulin; pop. aggl., 103 hab. — pop. tot., 2,076 hab. Elève de bestiaux.

* **BERRY** (Marie-Caroline-Ferdinande-Louise DE BOURBON, duchesse DE). — Elle est morte dans son château de la haute Styrie le 16 avril 1870.

* **BERRYER** (Pierre-Antoine), illustre avocat et orateur politique. — Il est mort à Augerville-la-Rivière (Loiret) le 29 novembre 1868. La fermeté de son opposition sous l'Empire accrut encore la popularité qu'il devait à sa grande éloquence. Après sa réception à l'Académie française (23 février 1855), Berryer ne voulut pas se soumettre à l'usage, devenu obligatoire pour tout nouvel académicien, de rendre visite au chef de l'Etat. Dans ce but, il écrivit à M. Mocquart, chef du cabinet de Napoléon III : « Je fais appel aux souvenirs de mon ancien confrère, M. Mocquart, pour réclamer de lui un bon office. Je viens d'être reçu à l'Académie française. Il est d'usage à peu près constant que chaque académicien aille présenter aux Tuileries son discours de réception. La situation particulière qui m'a été faite en 1851 rend cette présentation tout à fait impossible de ma part. Je crois avoir acquis, il y a quinze ans, le droit de m'abstenir aujourd'hui d'une formalité dont l'accomplissement ne serait pas pénible pour moi seul. M. Mocquart sait bien que par principe, comme par caractère, j'ai autant de répugnance pour le bruit inutile et les vaines manifestations que pour un manque d'égards personnels; je le prie donc de vouloir bien sans retard faire connaître la détermination qu'un sentiment honorable m'impose. » M. Mocquart lui répondit : « L'empereur regrette que, dans M. Berryer, les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé l'embarras qu'il semble redouter. De la hauteur où elle est placée, Sa Majesté n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'auteur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois. M. Berryer est parfaitement libre d'obéir à ce que lui prescrit l'usage ou à ce que ses répugnances lui conseillent. »

Pendant les cinq dernières années de sa vie, Berryer siégea au Corps législatif comme député de Marseille. Il y prononça quelques discours, parmi lesquels nous citerons ceux du 8 janvier et du 10 mai 1864, dans lesquels il attaqua la mauvaise gestion financière de l'Empire, et celui du 23 juillet 1867, dans lequel il signala avec éloquence la conduite immorale du gouvernement au sujet des emprunts mexicains. Un des derniers actes de Berryer fut son adhésion à la souscription Baudin (1868). Il écrivit alors à l'*Electeur libre* la lettre suivante : « Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie dans la mairie du Xe arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président se rendait coupable. Ce décret a été rendu public dans Paris autant qu'il était possible. Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée; il en a été victime, et je me sens obligé de prendre part à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire sur sa tombe. »

Berryer, qui avait été un des avocats du procès des treize (1864), eût probablement figuré parmi les défenseurs des journalistes poursuivis au sujet de la souscription Baudin, si en ce moment il n'avait été atteint de la maladie qui devait l'emporter. Il mourut, en effet, le lendemain du second de ces procès. Sa dernière lettre fut adressée au comte de Chambord. « Toutes les générations qui s'étaient succédé depuis 1815, dit M. Taxile Delord, avaient été émues par son éloquence, si elles n'avaient pas partagé ses opinions politiques. La fortune lui épargna les soucis et les aventures du pouvoir, en lui laissant la gloire d'une popularité européenne. La réception triomphale que lui firent ses confrères d'Angleterre l'attendait dans tous les pays où il se serait présenté. La célébration du cinquantième anniversaire de son entrée au barreau, par tous les avocats de France, fut une de ces fêtes qui font la gloire d'un homme. Berryer n'avait jamais été que le chef ou plutôt l'ornement d'un parti vaincu; il vécut sans regretter de n'avoir pas été autre chose, et il mourut fidèle à sa foi. Aristocrate sans morgue, d'un esprit fin, trempé d'humeur gauloise, passionné pour les arts, alliant le travail au plaisir, M. Berryer était un de ces hommes aimables et généreux qui se livrent au monde et aux passions sans leur permettre de rien retrancher à la dignité de leur vie. La société dans laquelle il s'était formé, si différente de celle de ce temps-ci, pouvait seule produire de tels caractères. Les journaux de toutes les opinions unirent leurs regrets sur cette tombe, que l'*Univers* eut seul le triste courage d'insulter. » A la suite d'une souscription publique, on a inauguré à Marseille, le 25 avril 1875, sur la place Montyon, devant le palais de justice, la statue de Berryer, par le sculpteur Barre. Sous le titre d'*Œuvres de Berryer*, on a réuni et publié ses *Discours parlementaires* (1872-1874, 5 vol. in-8°) et ses *Plaidoyers*, devant former 4 volumes, dont le premier a paru en 1875 (in-8°).

Berryer (STATUE DE), en bronze, par Jean-Auguste Barre; érigée à Marseille en 1875. Le grand orateur est représenté debout, la main gauche appuyée sur la tribune, qu'un manteau, jeté négligemment, recouvre en partie; il a la main droite placée sur la poitrine, dans une ouverture de l'habit. La tête, légèrement tournée vers l'épaule gauche, est assez ressemblante; mais on lui souhaiterait une expression plus vive, plus énergique, un caractère plus noble, plus idéal; Berryer avait, à la tribune, une dignité imposante, que le statuaire n'a pas saisie. Ajoutons que l'habit à la française et le pantalon presque collant accusent les formes avec un réalisme qui n'a rien de monumental. M. Barre aurait mieux fait de mettre le manteau sur les épaules de l'orateur que de le laisser sur la tribune.

Cette statue a figuré au Salon de 1874.

Berryer (STATUE DE), par M. Chapu; au Palais de justice de Paris. Ce n'est point au grand orateur politique, c'est à l'une des gloires les plus pures du barreau français que cette statue est consacrée. Berryer est représenté debout, revêtu de sa robe d'avocat, la main gauche appuyée sur la barre sculptée d'une tribune comme on n'en voit pas au palais, la main droite posée sur son cœur; il plaide ou, pour mieux dire, il parle avec cette abondance chaleureuse et cette ampleur magistrale qui émeuvent et qui frappent; il ne déroule pas les arguties de la chicane, il exprime des idées qui, si elles ne sont pas formulées littéralement dans les codes, sont gravées en caractères indélébiles dans la conscience universelle; il en appelle, à la fois, au bon sens et au cœur des juges. Son visage a une expression sereine et son attitude est pleine de simplicité et de dignité. La ressemblance physique n'a pas été moins heureusement rendue que la ressemblance morale. M. Chapu est un des meilleurs portraitistes que compte l'école contemporaine de sculpture. Sous le rapport de l'exécution, la statue de Berryer offre une grande finesse de détail qui ne nuit point au caractère monumental de l'ensemble. La robe, qui laisse à découvert le côté gauche du corps revêtu de l'habit à la française, est drapée avec goût; la manche droite est relevée au-dessus du coude; la manche gauche, au contraire, descend jusqu'au poignet.

Cette statue de marbre, bien supérieure à celle que M. Barre a exécutée pour Marseille, a été exposée au Salon de 1877.

BERSIER (Eugène-Arthur-François), écrivain protestant français, né à Morges (Suisse), de parents français, en 1831. Il commença à Genève ses études, qu'il continua à Paris et en Allemagne. Devenu ministre protestant, il fut appelé à Paris en 1854 et nommé pasteur. Il dessert depuis 1874 le temple de l'Etoile. M. Bersier s'est fait connaître comme un orateur distingué et comme écrivain. Le dévouement dont il fit preuve pendant le siége de Paris en 1870-1871 lui valut d'être décoré de la Légion d'honneur en octobre 1871. Outre des articles qui ont paru dans divers recueils, notamment dans la *Revue chrétienne*, il a publié plusieurs de ses discours : la *Présence du Christ* (1862, in-8°); le *Dimanche* (1864, in-8°); *Nos périls et nos espérances* (1867); les *Ruines de Jérusalem* (1867), etc. Il a donné aussi un recueil de ses *Sermons* (1864, 1870, 4 vol. in-12) et les ouvrages suivants : *Solidarité* (1670, in-12), étude de philosophie religieuse; *Histoire du synode général de l'Eglise réformée de France, à Paris, en juin-juillet* 1872 (1872, 2 vol. in-8°); *Liturgie à l'usage des Eglises réformées* (1874, in-12), etc.

* **BERSOT** (Pierre-Ernest), philosophe et écrivain français. — En juin 1866, il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Gustave de Beaumont, et, le 1er octobre 1871, il a succédé à M. Francisque Bouillier, comme directeur de l'Ecole normale de Paris, qu'il dirige encore (1877). Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Du spiritualisme et de la nature* (1846, in-8°); *Etudes sur la philosophie du* XVIIIe *siècle, Diderot, Montesquieu* (1851-1852, 2 vol. in-12); *Questions actuelles, Enseignement, Décentralisation, etc.* (1862, in-12); *Essai de philosophie et de morale* (1864, 2 vol. in-8° et in-12); *Trois séances du conseil municipal de Versailles, Publicité des délibérations* (1866, in-18); la *Presse dans les départements* (1867, in-18); *Morale et politique* (1868, in-8° et in-12); *Libre philosophie* (1868, in-12).

BERSOTTI (Carlo-Girolamo), peintre italien, né à Milan en 1645, mort à la fin du XVIIe siècle. Il fut l'élève de Carlo Sacchi, mais ne tarda point à renoncer à la grande peinture d'histoire pour peindre des fleurs, des fruits et des animaux. Il acquit un véritable talent en ce genre et eut un vif succès auprès de ses contemporains.

BERT (Paul), physiologiste et homme politique français, né à Auxerre (Yonne) le 17 octobre 1833. Lorsqu'il eut achevé ses études, il suivit les cours de l'Ecole de médecine de Paris et prit le grade de docteur. M. Paul Bert s'adonna alors d'une façon toute spéciale à l'étude de la physiologie et de l'anatomie comparées. Voulant suivre la carrière de l'enseignement, il se fit recevoir docteur ès sciences et devint professeur à la Faculté de Bordeaux. Il ne tarda pas à se faire connaître par des travaux extrêmement remarquables, qui révélaient un esprit d'une rare sagacité et qui lui ont valu d'être nommé professeur de physiologie à la Faculté des sciences de Paris et à l'Ecole pratique des hautes études. Parmi ses travaux, ceux qui lui ont fait le plus d'honneur et qui ont fait époque dans la science sont ceux qui ont pour objet des recherches sur la sensitive, l'influence des changements de pression barométrique sur les phénomènes de la vie, puis l'influence de l'air comprimé sur les fermentations. Ses découvertes scientifiques, résultat d'expériences aussi variées qu'ingénieuses, lui ont fait décerner par l'Académie des sciences, en octobre 1875, le grand prix biennal de 20,000 francs.

M. Paul Bert n'est pas seulement un savant de premier ordre, c'est un des hommes politiques les plus distingués que compte le parti républicain. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Bert, alors professeur à la Sorbonne, fut appelé aux fonctions de secrétaire général de la préfecture de l'Yonne. Le 15 janvier 1871, M. Gambetta le nomma préfet du Nord, où il ne resta que jusque dans les premiers jours de février. Il donna sa démission en même temps que M. Gambetta, fut porté candidat dans l'Yonne aux élections pour l'Assemblée nationale, et, bien qu'il eût décliné la candidature, il obtint 10,828 voix, sans être élu. Au mois d'octobre suivant, les électeurs du canton d'Aillaut le choisirent pour leur conseiller général. Une élection partielle ayant eu lieu dans l'Yonne le 9 juin 1874, pour donner un remplaçant à M. Javal, décédé, les comités républicains désignèrent M. Paul Bert, qui fut élu député à l'Assemblée nationale par 34,813 voix. Il alla siéger dans le groupe de l'Union républicaine et suivit la ligne politique de M. Gambetta. Il a voté pour la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873, a fait une constante opposition au gouvernement de combat, s'est prononcé contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour la proposition Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1575, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. M. Paul Bert prit une part importante aux débats de l'Assemblée et traita particulièrement, avec autant de compétence que d'autorité, des questions relatives à l'enseignement. Nous citerons parmi ses discours ceux qu'il prononça sur le conseil supérieur de l'enseignement, sur le budget de l'instruction publique, sur la création de nouvelles Facultés de médecine, sur le Collége de France, sur le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur, etc. Nommé à l'unanimité rapporteur pour la création de nouvelles Facultés de médecine (juillet 1873), il fut chargé d'aller étudier sur place les avantages ou les inconvénients que pourraient présenter les villes qui réclamaient une Faculté. A la fin de cette même année, il présenta à la Chambre un projet d'organisation de l'enseignement supérieur, projet rempli de vues élevées et neuves. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Bert a posé sa candidature à la Chambre des députés dans la 2e circonscription d'Auxerre le 20 février 1876. Dans sa profession de foi très-fermement républicaine, il toucha à une des questions capitales du temps, celles de l'enseignement. « Il faut soustraire, dit-il, l'éducation nationale au joug des sectes religieuses, la rendre à tous les degrés accessible à tous les citoyens et préparer, par l'avénement des plus dignes, la réalisation de la véritable égalité. » Elu député par 8,466 voix contre M. Cherest, candidat monarchiste, il a continué, dans la nouvelle Chambre, à siéger à l'extrême gauche. Dès le commencement de la première session, il a déposé des projets de loi sur la composition des conseils de l'enseignement, sur les conditions du recrutement et du fonctionnement des instituteurs et institutrices primaires et sur la retraite des instituteurs. Il a constamment voté avec la majorité républicaine, et il a signé, le 18 mai 1877, le manifeste des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon. En 1876, M. Bert a fondé un prix destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire ayant trait aux moyens mécaniques et scientifiques de préserver, dans les régions raréfiées de notre atmosphère, la vie des voyageurs sur les montagnes ou en ballon. Outre de remarquables feuilletons scientifiques publiés dans la *République française*, depuis l'époque de sa fondation, et de nombreux mémoires adressés à l'Académie des sciences, M. Bert a publié les ouvrages suivants : *De la greffe animale* (1863, in-4°); *Catalogue des animaux vertébrés qui vivent à l'état sauvage dans le département de l'Yonne* (1864, in-8°); *Revue des travaux d'anatomie et de physiologie publiés en France pendant l'année* 1864 (1866, in-8°); *Notes d'anatomie et de physiologie comparées* (2 séries, 1867-1870, in-8°); *Recherches sur les mouvements de la sensitive* (1867-1870, 2 vol. in-8°); la *Machine humaine* (1868, 2 vol. in-12); *Leçons sur la physiologie comparée de la respiration* (1869, in-8°), professées au Muséum d'histoire naturelle; *Rapport sur la création de nouvelles Facultés de médecine* (1874, in-4°), etc.

BERTAGLIA, savant physicien, né à Ferrare vers la fin du XVIIe siècle, mort vers 1760. Il s'occupa surtout d'hydrostatique et construisit plusieurs machines à élever l'eau qui furent utilisées dans sa ville natale. Il fut appelé à Rome en 1726 par le pape Benoît III, qui lui demanda un projet de dessèchement des marais Pontins. A son retour à Ferrare, Bertaglia enseigna les mathématiques. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Ricerca dell' alzamento che sarebbe per produrre l'immissione del Reno in Po*, publié sous le pseudonyme de **Valdmagro**, en 1717; *Ragione della citta de Ferrara, presentata alla sagra congregatione dell' Acque, colla quali si demostra l'insussistenza del proggetto continuto nel memoriale de' signori Bolognesi* (1732); *Riflessioni sopra il parere del sig. Ant-Felice Facci Ferrarese ingegnere* (1750).

BERTALDI (Jean-Louis), médecin italien, né à Murillo, dans le Piémont, vers la fin du XVIe siècle, mort vers 1640. Il fut médecin d'Emmanuel Ier, duc de Savoie, et eut de son temps une grande réputation d'habileté. Il a publié les ouvrages suivants : *De durationibus medicamentorum compositorum eorumque facultatibus* (Turin, 1800, in-4°); *Medicamentorum apparatus, in quo remediorum omnium compositorum vires enodantur* (Turin, 1611-1612, in-4°); *Tractatus confectionis hyacinthi et alkermes* (Turin, 1613, in-4°); *Externorum medicamentorum apparatus* (Turin, 1614); *Regolle della sanita e natura de' cibi d'Ugo Benzo Sanese* (Turin, 1618, in-4°).

* **BERTALL** (Charles-Albert D'ARNOUX, dit), dessinateur et caricaturiste. — En avril 1871, il fonda à Paris un petit journal satirique à caricatures, le *Grelot*, dans lequel il attaqua les membres de la Commune. Le 3 février 1875, il a reçu la croix de la Légion d'honneur. Au talent du dessinateur et du caricaturiste, M. Bertall joint celui de l'écrivain. Il a publié divers petits recueils, dans lesquels il éclaire son texte par de vives et spirituelles esquisses, et il entoure ses esquisses d'un texte qui est lui-même pétillant de verve, de gaieté et de fine raillerie. Nous citerons : les *Infortunes de Touche-à-Tout, recueillies par Bertall* (1865, in-4°); *Marie sans Soin* (1867, in-4°); *M. Hurluberlu et ses déplorables aventures* (1868, in-4°); la *Comédie de notre temps* (2 séries, 1873-1874, 2 vol. in-8°); la *Vie hors de chez soi* (1875, in-8°), études au crayon et à la plume, dont le succès a été des plus vifs.

BERTAUD (Marie-Rosalie), également connue sous le nom de **Duplessis-Bertaud**, femme qui s'est illustrée dans la gravure vers le milieu du XVIIIe siècle. Elle étudia sous la direction de Saint-Aubin et de Choffard et se fit rapidement remarquer par la finesse de son burin. Elle a surtout gravé des fleurs et des ornements, d'après La Fosse et Vernet.

* **BERTAULD** (Charles-Alfred), jurisconsulte et homme politique français. — M. Bertauld était membre du conseil municipal de Caen depuis 1849 et, depuis 1853, professeur titulaire à la Faculté de droit de cette ville lorsque, aux élections du 8 février 1871, il fut nommé dans le Calvados député à l'Assemblée nationale, le septième sur neuf, par 52,000 voix. A Bordeaux, il vota les préliminaires de paix et la déchéance de l'Empire. A Versailles, où l'Assemblée s'installa ensuite, M. Bertauld alla siéger au centre gauche, appuya constamment la politique de M. Thiers, prit une part active aux discussions de la Chambre et ne tarda pas à y occuper une place des plus distinguées. Joignant au savoir d'un juriste consommé un esprit très-vif, très-fin et très-mordant, il sut donner de l'intérêt et du piquant aux questions les plus arides. Le discours qu'il prononça notamment sur la réforme de la magistrature eut un vif succès. En 1871, il vota pour l'abrogation des lois d'exil, pour la loi des conseils généraux, pour la proposition Rivet, contre la proposition Ravinel, le maintien des traités de commerce, etc. En janvier 1872, il fit un remarquable rapport sur le projet de loi présenté par M. Tolain, relativement au droit d'association. Nommé, ce même mois, président du centre gauche, il prononça, en prenant la présidence de cette réunion, un discours dans lequel il dit : « Si la République, et notre réunion a le droit de l'espérer, elle qui prépare loyalement son avénement, est le gouvernement de l'avenir, c'est principalement le centre gauche qui aura contribué à la fonder. » Au mois de mars, il prononça deux remarquables discours contre la loi sur l'Internationale. En mai, il défendit, comme rapporteur, le projet de loi relatif aux associations et démontra que la loi qui règle en France le droit d'association est nuisible aux intérêts matériels, scientifiques et moraux du pays. En novembre, il attaqua le nouveau projet de loi sur le jury. En 1873, il parla sur le conseil supérieur de l'instruction publique, contre la proposition Savary, relative à la majorité requise pour être élu député, sur les attributions des pouvoirs publics (3 mars). Dans ce dernier discours, au milieu d'une foule de traits piquants, il fit preuve d'une dialectique serrée et d'une haute raison. Il exposa très-finement ce qu'avait été le pacte de Bordeaux et somma le gouvernement de déclarer nettement la politique qu'il entendait suivre. « Je ne suis pas un révolutionnaire, dit-il, et c'est bien un peu pour cela que je m'intéresse à la République, qu'on ne peut renverser que par une révolution. » Le 24 mai 1873, il se rangea du côté de M. Thiers et passa dans l'opposition après l'installation du prétendu gouvernement de l'ordre moral, qui tenta la chimérique entreprise d'écraser les républicains et la République, de fouler aux pieds toutes les libertés et de relever le trône. Le 22 juillet, M. Bertauld, bien qu'il eût voté en 1871 pour les prières publiques et pour la pétition des évêques, attaqua avec une grande vivacité et un grand bonheur d'expression le projet de loi relatif à l'église du Sacré-Cœur. Le plus habilement du monde, il opposa au discours du ministre Batbie les opinions que ce ministre avait constamment défendues dans ses ouvrages sur le droit d'expropriation, et comme celui-ci, invoquant l'exemple de certains avocats, revendiquait le droit de changer de doctrine juridique selon les besoins de sa cause, « je n'ai pas le droit, répliqua M. Bertauld, d'empêcher ces révolutions dans les convictions du barreau; mais je n'ai jamais vu un avocat soucieux de sa dignité venir plaider et demander la consécration d'une thèse qu'il avait condamnée. » En novembre, il parla contre la prorogation des pouvoirs publics et vota contre le septennat. En 1874, il contribua à la chute du cabinet de Broglie, vota contre la loi des maires, pour les propositions Périer et Maleville, etc. Cette même année, il prononça des discours sur le conseil d'Etat, sur la nomination des maires, sur la loi électorale, sur l'organisation municipale, sur la loi de l'enseignement supérieur, etc. En février 1875, il proposa de conférer au maréchal de Mac-Mahon le droit de dissoudre la Chambre des députés et vota la constitution du 25 février. Portant l'esprit d'indépendance au point de ne point s'occuper de la discipline de parti, il lui arriva à maintes reprises de déconcerter même les députés du centre gauche, en soutenant sur certains points des idées attaquées par toute la gauche; c'est ainsi qu'on le vit en 1875 s'opposer vivement à la révision des pensions accordées depuis le 4 septembre à d'anciens fonctionnaires de l'Empire, en violation des conditions exigées par la loi, et combattre, lors du vote de la loi électorale, l'amendement Rive contre les circonscriptions électorales. Au mois de juillet 1875, M. Bertauld fut nommé maire de Caen et membre du conseil général du Calvados. Lors des élections des sénateurs inamovibles par l'Assemblée nationale, il fut nommé membre du Sénat, au quatrième tour de scrutin, par 350 voix (décembre 1875). Dans cette nouvelle Chambre, M. Bertauld a appuyé de ses votes la politique républicaine. Il y a prononcé des discours, notamment contre l'abolition de la peine de mort, pour la suppression des jurys mixtes et pour la cessation des poursuites (1er décembre 1876). L'amendement qu'il proposa au Sénat sur ce dernier sujet fut accepté par le gouvernement, mais repoussé par la Chambre, ce qui amena la démission du cabinet Dutaure. Enfin, M. Bertauld a prononcé, le 22 juin 1877, un discours éloquent contre la dissolution de la Chambre des députés demandée par le maréchal de Mac-Mahon, à la suite de son coup d'Etat parlementaire. Outre les ouvrages de M. Bertauld que nous avons cités, on lui doit : *De la subrogation* (1853, in-8°), réédité sous le titre de *Traité théorique et pratique de la subrogation à l'hypothèque légale des femmes mariées* (1864, in-8°); *Introduction à l'histoire des sources du droit français* (1860, in-12); *Philosophie politique de l'histoire de France* (1861, in-8°); *Des substitutions et des vraies causes de leur prohibition* (1861, in-8°), la *Liberté civile, Nouvelle étude critique sur les publicistes contemporains* (1864, in-8°); *Questions pratiques et doctrinales du code civil* (1867-1869, 2 vol. in-8°); *Du pouvoir constituant de l'Assemblée nationale* (1871, in-8°); l'*Ordre social et l'ordre moral. Le droit et le devoir* (1873, in-12), etc.

BERTAUT ou **BERTAULT**, violoncelliste français, né à Valenciennes vers la fin du XVIIe siècle, mort en 1756. Il vint à Paris de bonne heure, où il ne tarda point à faire fureur. Il fut fort bien accueilli par les riches amateurs de musique. Il joignait à ses talents sur le violoncelle une voix mélodieuse dont il tirait un excellent parti. Il eut pour élèves Cassis, les deux Janson et Duport l'aîné. L'anecdote suivante, qu'il se plaisait à raconter lui-même, fait connaître la singularité de son caractère. Tandis qu'il jouissait à Paris de toute sa renommée, un ambassadeur, ami de la musique, l'engagea à venir jouer de son instrument dans une soirée où il devait réunir une nombreuse compagnie. L'artiste y consentit, et l'ambassadeur lui fit donner huit louis, et donna l'ordre de le reconduire dans son propre carrosse. Bertaut, qui trouva le présent trop modique, remit les huit louis au cocher à titre de pourboire. Plus tard, le même ambassadeur le fit encore venir et lui donna seize louis. Cette fois Bertaut garda tout et dit au cocher qui avançait déjà la main : « Mon ami, je t'ai payé pour deux fois. »

BERTAUT (Eloi), littérateur français, né à Vesoul en 1782, mort en 1834. Il montra dès l'âge le plus tendre d'excellentes dispositions pour les mathématiques et fut, à l'âge de dix-huit ans, chargé d'une chaire de géométrie au collége de Besançon. Ce genre d'études ne lui fit point négliger les lettres, et à vingt-quatre ans il publiait un mémoire ayant pour titre : le *Vrai considéré comme source du bien.* Il fut nommé inspecteur de l'académie de Besançon en 1819, puis recteur de celle de Clermont. Il mourut dans ce poste, épuisé par un travail incessant.

* **BERTAUX** (Mme Léon), sculpteur contemporain. — En 1866, Mme Bertaux exposa une statue en plâtre, les *Caresses fatales.* Au Salon de l'année suivante, elle envoya une œuvre fort remarquable, un *Jeune Gaulois prisonnier*, statue en marbre, qui lui valut une nouvelle médaille, et un charmant médaillon de Mlle Constant Dufeux. Depuis lors, elle a exécuté pour l'église Saint-Laurent une statue de *Saint Matthieu*, dont le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1868, avec un gracieux médaillon de femme; une statue de *Saint Philippe*, pour la même église; la *Sculpture*, statue allégorique pour le musée de Grenoble; le tympan de la porte principale de Saint-François-Xavier, à Paris, représentant *Deux anges adorant l'Agneau immolé.* Mme Bertaux reparut au Salon de 1873 avec une statue en plâtre devenue célèbre, la *Jeune fille au bain*, fréquemment désignée sous le nom de la *Fille au papillon*, et qui lui fit décerner par le jury sa 3e médaille. Elle a exposé depuis : *Væ victoribus*, statue en bronze, représentant un jeune prisonnier, œuvre d'un style élevé et d'un grand caractère (1874); le *Printemps*, buste en marbre (1875); enfin, en 1876, le buste en marbre de *Mme E. de L...*, avec une reproduction en marbre de la *Jeune fille au bain*, qui fut un des grands succès du Salon. Pour l'exécution de cette œuvre ravissante, Mme Léon Bertaux s'est inspirée de ces vers de Victor Hugo :

Elle est là sous la feuillée,
Eveillée
Au moindre bruit de malheur;
Et rouge pour une mouche
Qui la touche,
Comme une grenade en fleur.

La jeune fille, au sortir du bain, est à demi couchée, le corps soutenu par un de ses bras, pendant que l'autre est ramené devant la poitrine. Elle retourne la tête et regarde avec une surprise émue une libellule qui vient de se poser sur son épaule. Tout son beau corps semble frémir au contact de l'insecte. Un naïf effroi se peint sur son charmant visage, dont le front est couvert de boucles légères qui s'échappent de la chevelure, retenue par un ruban sur le sommet de la tête. La gorge, les épaules, les jambes, placées l'une sur l'autre, présentent des formes et des lignes d'une rare élégance et d'une vérité qui fait illusion. Tout, dans cette œuvre séduisante, semble fait pour le plaisir des yeux. Mme Bertaux a exécuté, en outre, un grand nombre de compositions gracieuses pour des collections particulières. Elle s'est livrée également à des travaux décoratifs qui lui ont valu des récompenses et des diplômes d'honneur tant en province qu'à Paris, où, en 1877, elle a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition des arts appliqués à l'industrie. Remarquablement douée et entièrement vouée à son art, Mme Bertaux s'est placée incontestablement au premier rang des femmes sculpteurs de notre époque. Elle excelle à rendre la suavité des lignes et l'élégance des contours; elle joint la science à la grâce et ses œuvres ont une personnalité très-marquée. Par une mention honorable et trois médailles obtenues aux Salons de Paris, elle se trouve hors concours, et si l'usage ne privait les femmes ayant un talent égal aux hommes de la récompense, si chère aux artistes, de la décoration, il est hors de doute qu'elle ne l'eût obtenue. En dehors de ses travaux, Mme Léon Bertaux a ouvert un cours de sculpture pour les dames et les demoiselles du monde. Très-habile professeur, elle a formé des élèves dont plusieurs ont vu figurer honorablement leurs œuvres aux derniers Salons. — Son mari, M. Léon BERTAUX, a continué à exécuter de bons bustes, dont plusieurs ont paru aux Salons. Nous citerons les bustes de l'abbé *Russeau* (1866), du directeur de l'Ecole préparatoire d'Auteuil (1867), d'un *Jeune homme* et d'une *Jeune fille* (1868); les bustes en terre cuite d'un *Berger*, d'une *Nymphe* (1873); le buste de *Mme* ***, également en terre cuite (1874), etc.

BERTEAUD (Jean-Baptiste-Pierre-Léonard), prélat français, né à Limoges en 1798. Après avoir été professeur au petit séminaire de Dorat, il devint chanoine de Limoges. L'abbé Berteaud s'adonna à la prédication avec un assez grand succès en province et à Paris. Orateur d'une faconde intarissable, couvrant la trame de ses discours par des amoncellements d'images plus ou moins heureuses, puisant sa rhétorique dans les formules aujourd'hui usées de l'école romantique, ce prédicateur mystico-lyrique fut amené à prêcher aux Tuileries quelque temps après la mort du duc d'Orléans, et en 1842 il fut nommé évêque de Tulle. Depuis cette époque, il n'a cessé de diriger ce diocèse. Toutefois, il ne renonça point à la prédication. Sous l'Empire, il se fit entendre quelquefois à Paris. A la fin de 1864, il prononça sur l'infaillibilité et le progrès un discours dont nous citerons quelques phrases pour donner une idée de son style : « La France a été surnaturalisée dès son origine... Elle a été constituée foncièrement sur le surnaturel; elle y a vécu... » Définissant l'infaillibilité, il dit : « Pas d'intermédiaire entre le pape et Dieu; les secrets de l'infini sont des secrets à eux deux. Le pape est le confident de la divinité; il a l'oreille du Père qui est dans les cieux... » Adversaire de tout progrès et ayant une sainte horreur des chemins de fer, il disait encore : « Quel progrès y a-t-il, en vérité, à être transporté en quelques heures à deux cents lieues dans un char, fût-il orné comme un palais, si ce char emporte un être vil, un impur bien qu'illustre animal, qui va menaçant tous les points de la terre de ses armes ou de ses luxures? Il valait mieux laisser cette besogne en son lieu. Il fallait la cacher et non la produire à l'univers. » Tel est le style et le genre d'éloquence de cet étourdissant prédicateur, qui n'est pas sans avoir trouvé des admirateurs. Fougueux infaillibiliste, il se rendit en 1869 au concile de Rome, où il prononça un discours tout à fait à la hauteur des précédents. Malgré ses travers oratoires, M. Berteaud est un excellent homme qui vit en plein moyen âge et dont l'imagination exubérante l'entraîne dans des régions tellement nuageuses qu'il est fort naturel que le sentiment de la réalité lui échappe. Outre ses mandements, il a publié : l'*Infaillibilité* (1870, in-18), discours prononcé à Rome; l'*Eglise, la papauté, le concile*, lettres pastorales (1871, in-8°).

BERTET (Bernard), médecin français, né à Cercoux (Charente-Inférieure) en 1815. Fils d'un paysan, il reçut une instruction élémentaire à l'école de son village et dans une pension de Libourne. A dix-huit ans, il se rendit à Bordeaux, se mit à étudier la médecine, prit en 1835 le diplôme d'officier de santé et, tout en donnant des leçons pour vivre, il poursuivit ses études. C'est ainsi qu'il se fit recevoir bachelier ès lettres (1839), ès sciences (1840) et docteur en médecine en 1841. Il alla exercer alors la médecine dans la localité où il était né et devint bientôt un praticien distingué. Le docteur Bertet est correspondant des Sociétés de médecine de Bordeaux et de Toulouse. Il a collaboré à l'*Union médicale* et il a publié : *Pathologie et chirurgie du col utérin* (1866, in-8°), qui lui valut en 1865 un prix de la Société de médecine de Bordeaux; *Des parasites de l'homme tant internes qu'externes et des moyens qu'il convient d'employer pour les détruire* (1866, in-8°). Citons encore de lui : *De l'expectation dans le traitement de la pneumonie aiguë*; la *Pellagre sporadique* (1867), etc.

BERTHAL (Louise-Madeleine DÉNAU, dite), actrice française, née vers 1843, morte en 1875. Elle débuta aux théâtres de la banlieue que dirigeait Larochelle et le suivit, avec une nouvelle troupe, quand il loua, au mois de septembre 1866, la salle des Folies-Saint-Germain. Douée d'une voix chaude, franche et rustique comme Thérésa, mais gardant pourtant son originalité, elle fut, on peut le dire, l'unique attrait d'*Entrez! vous êtes chez vous*, pièce d'ouverture en quatre actes et cinq tableaux, de M. Saint-Aignan Choler. Elle obtint un succès encore plus vif dans la revue de fin d'année *Je me l'demande*, du même auteur. Au moment de représenter la *Fille du millionnaire*, de M. Emile de Girardin, Larochelle la prêta obligeamment à Moreau-Sainti, pour créer aux Folies-Dramatiques, le 27 mars 1867, le rôle principal des *Voyageurs pour l'Exposition*, revue-fantaisie en cinq actes et six tableaux, de Henri Thiéry et William Busnach. Devenue libre au mois d'avril, elle resta à ce théâtre et s'y fit applaudir dans plusieurs reprises, telles que : *Vive la joie et les pommes de terre!* la *Fleur des pois*, les *Canotiers de la Seine*, etc., et dans une création qui marqua, Dindonnette de l'*Œil crevé*, paroles et musique d'Hervé (12 octobre). Elle se montra l'année suivante dans les *Plaisirs du dimanche*, vaudeville en quatre actes, mêlé de chant, de Henri Thiéry et Paul Avenel, et remplaça en 1869 Mlle Van Ghell dans le *Petit Faust.* Engagée au mois d'octobre 1871 aux Folies-Nouvelles (ancien Déjazet), elle y créa Aladin du *Nouvel Aladin*, opérette d'importation anglaise qui ne fit que passer. La faillite du théâtre amena bientôt la dispersion des artistes, et Mlle Louise Berthal, au lieu de parcourir la province, préféra, en attendant, doubler, à la Gaîté, Mlle Zulma Bouffar dans le *Roi Carotte.* Elle entra, en 1873, aux Variétés, où elle reprit avec succès Pauline de la *Vie parisienne* et Fragoletto des *Brigands.* Elle interpréta ensuite, sans trop de fatigue apparente, la *Petite Marguerite*, la *Revue à la vapeur* et Victorine du *Manoir de Pic-Tordu*, musique de Serpette. Ce fut sa dernière création. Atteinte de la poitrine, elle espéra, environnée de grands jardins d'orangers et en vue de la mer, retrouver la santé et s'éteignit, dès la première bise, à Cannes, au commencement de novembre, des suites d'une phthisie galopante. — Sa sœur, Marie BERTHAL, née en 1853, débuta également sur les scènes de la banlieue, où elle jouait encore, en 1869, les *Danses nationales.* Elle était plus jolie que Louise et possédait une assez belle voix; mais elle n'avait pas, à beaucoup près, le tempérament dramatique de sa sœur aînée. Depuis, elle s'est retirée du théâtre.

BERTHAUT (Jean-Auguste), général français, né à Genlis (Côte-d'Or) en 1817. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, puis de l'Ecole d'état-major, il servit d'abord en Afrique et fut aide de camp de Cavaignac. M. Berthaut était colonel d'état-major lorsqu'il fut chargé, en 1869, d'organiser la garde mobile dans le Nord et dans l'Est. Promu général de brigade en avril 1870, il reçut le commandement en chef de la garde mobile de Paris, qu'il conduisit au camp de Châlons après la déclaration de guerre à la Prusse. Quelque temps après, le général Trochu, gouverneur de Paris, fit revenir les mobiles dans cette ville. Après l'investissement, le général Berthaut se distingua par sa bravoure aux affaires du Bourget, de Champigny et de Montretout. Le 16 septembre 1871, il reçut le grade de général de division. Après l'organisation des corps d'armée régionaux, il fut appelé au commandement de la 10e division d'infanterie du 5e corps, sous les ordres du général Bataille. En outre, depuis 1874, il présidait la commission d'organisation de l'armée territoriale au ministère de la guerre, lorsque, le 15 août 1876, il fut appelé à succéder au général de Cissey comme ministre de la guerre. Il commença par réduire de moitié son état-major particulier; puis, dans le but de prévenir, de la part d'officiers généraux, l'expression publique d'opinions politiques hostiles au gouvernement établi, il adressa aux commandants de corps d'armée une circulaire dans laquelle il déclara qu'il désirait que les officiers généraux et hauts fonctionnaires militaires n'acceptassent la présidence dans les distributions de prix et autres solennités qu'autant qu'ils en auraient préalablement obtenu l'autorisation du ministre de la guerre, et il rappela que les membres de l'armée devaient s'abstenir soigneusement, dans leurs discours et dans leurs écrits, de toute appréciation personnelle sur les questions se rattachant à la politique. Peu après, il maintint en fonction tous les commandants de corps d'armée, mesure qui fut assez mal accueillie. Lorsque, au mois d'octobre, le refus de faire accompagner par des troupes le corps de Félicien David, qui avait demandé d'être enterré civilement, eut de nouveau attiré l'attention du pays et de la Chambre sur une question qui intéresse la liberté de conscience, le gouvernement, interpellé, déposa un projet de loi que la Chambre des députes repoussa. Le général Berthaut, appelé à exposer son opinion devant une commission de la Chambre, sur la question des honneurs dans les enterrements civils, se prononça dans le sens contraire à la liberté, en invoquant la singulière interprétation, donnée en violation d'un texte de loi formel, par le général du Barail, ministre de la guerre sous le gouvernement de combat. Au mois de novembre, il prit part, devant le Sénat, à la discussion de la loi sur l'administration de l'armée et fit modifier, d'une façon peu heureuse, la rédaction de l'article 16, concernant le service de santé. Le 2 décembre, le général Berthaut donna sa démission en même temps que M. Dufaure et tous les membres du cabinet, mais il con-